

Bonjour à toutes et tous.

Bienvenus dans ce petit tuto qui vous explique la marche à suivre afin d'adhérer au club et de nous fournir les renseignements utiles pour une prise de licence FFTA 2024/2025. Ces informations restent confidentielles à chacun et nous servent uniquement pour une demande de licence auprès des services de la Fédération française de tir à l'arc.

Depuis le 3 septembre 2024, les inscriptions au club et la demande de prise de licence sont dématérialisées et se font en ligne.

Adhésion au club depuis le site

<https://lesarchersdeguillaumetelldk.sportsregions.fr/>

Tout en haut sur la page d'accueil, vous créez votre compte afin de vous identifier pour accéder à l'ensemble du site.

1) adhésion au club :

- Cliquez sur « Adhésion 2024/2025. Vous arrivez sur un document « préinscription en ligne » que vous remplissez
- Le questionnaire de santé est à remplir obligatoirement. Si il y a un ou plusieurs oui, il faudra alors un certificat médical.
- Pour la rubrique « Arme » vous mettez « arcs classiques »
- Ceci fait, en bas on recopie le code et on clique sur s'inscrire.

Prise de licence :

- La fiche de préinscription étant remplie et validée, vous passez au document « ma fiche d'inscription 2024/2025 formulaire FFTA ». Celui-ci se trouve juste en-dessous en descendant sur la page ou adhésion/documents.
- On télécharge le document qu'on remplit. **Ne pas oublier la petite enveloppe dans le premier onglet qui symbolise votre adresse internet !!**
- Dans choix du type de licence, préférez : adulte pratique en compétition.
- Dans l'onglet assurance, nous vous conseillons d'adhérer à l'individuelle accident à 0,28 €. celle-ci est comprise dans le prix de la licence. La notice assurance se trouve dans les documents associés.

Dans signature obligatoire, vous nous mettez juste votre nom et prénom.

Ce document doit être envoyé à l'adresse mail du club :

archers.de.guillaume.tell@gmail.com

